

AFFAIRE N° 13 - Réparation et revêtement superficiel de diverses rues de la Commune de Saint-Denis - Approbation du projet.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au titre du programme supplémentaire de 1974, il a été demandé à la DDE l'établissement d'un projet pour des travaux de réparations et de revêtement superficiel de diverses rues de la Commune.

Ces travaux concernent les rues suivantes :

- Chemin des Brises à la Montagne
- Chemin Tessan
- Rue Jules Auber de la Rue Monseigneur de Beaumont à la Rue du Général de Gaulle
- Rue Sainte-Marie de la Rue de Paris à la Rue Juliette Dođu
- Rue Monseigneur de Beaumont de la Rue de Paris à la Rue Juliette Dođu
- Rue Roland Garros de la Rue des Limites à la Rue Saint-Jacques
- Allée Bonnier
- Rue Labourdonnais de la Rue de la Victoire à la Rue Jules Auber
- Ancien Chemin du Brûlé du Boulevard de la Source au CD.42
- Rue Moulin à Vent
- Rue Four à Chaux
- Rue d'Alsace entre la Rue Lorraine et la Rue du Général de Gaulle.

Le coût de cette opération se chiffre à 9 500 000 Frs CFA y compris sommes à valoir et honoraires.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap.901 - Art.2313 - 08 du Budget supplémentaire 1974.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs

- d'approuver le projet présenté ;
- de m'autoriser à faire exécuter les dits travaux par le Service de l'Equipement.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

x

x

x